

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE—*Fin.*

- Il est prétendu que le Danemark, la Suisse, la Norvège, la Finlande et la Suède sont bien contents de la, 187
- En Italie, adoptée en 1919. Citations de sir John Fischer Williams et de M. Horwell, 191
- Dans la Grèce; adoptée en 1926, abolie en 1928, restaurée en 1932, supprimée en 1933, 192
- La Bulgarie a aboli la, 192
- Certains avantages qu'invoquent ceux qui préconisent ce système ne sont " pas prouvés ", 195
- M. Butcher, ses conclusions au sujet de la, 198
- Ne s'adapte pas au système parlementaire de gouvernement comme en Angleterre, 201

SCRUTIN: *Voir aussi* VOTE OBLIGATOIRE

- Nouvelle-Zélande: les électeurs absents peuvent enregistrer leur vote, 18
- Australie, le vote postal, 18, 22
- Canada, élections fédérales de 1935; pourcentages par provinces, 30
- France, système du "second scrutin". Advenant l'absence de toute majorité absolue, un second scrutin a lieu dix jours plus tard entre les deux candidats qui ont capté le plus grand nombre de voix, 82
- Canada, le Parti restauratiste; n'est pas en usage nulle part une méthode qui lui assurerait une juste représentation à la Chambre des communes, 89
- Australie, bulletins maculés, 241
- Australie, proportion des électeurs qui se rendent aux urnes, 244
- Canada, pourcentage des votants aux élections générales de 1925, 1926 et 1930; par provinces, 247
- Canada, le public aime mieux les élections en été qu'en hiver, 249

VOTE ALTERNATIF

- Système des " points ", 25, 60, 72, 186, 200
- Définition du, par MM. Hoag et Hallett, Etats-Unis d'Amérique, qui font autorité, 25, 43
- Alberta, résultats des élections de 1935 en, 28, 47
- Australie et Nouvelle-Zélande, 35
- Commission royale britannique, 1906, le recommande lorsque deux candidats se présentent pour un même siège, 50
- Quatre modèles différents, 83
- Sénat australien, l'électeur doit voter pour deux fois le nombre de membres à élire, 83
- Chambre australienne, l'électeur doit voter pour tous les candidats, en exprimant ses préférences dans l'ordre numérique, 83
- Un pas dans la voie de la représentation proportionnelle, 128
- Empêcherait l'élection d'un candidat par un vote minoritaire, 128
- Très utile dans un district uninominal, 159
- Nouvelle-Galles du Sud et l'Australie ont abandonné la représentation proportionnelle pour y substituer le, 192
- M. Butcher, commentaires sur le, 192
- Alberta, résultats des élections générales, 1926 — partis, votes, sièges, 197

VOTE OBLIGATOIRE: *Voir aussi* SCRUTIN

- En Australie, mais l'électeur a le droit de voter où qu'il se trouve dans l'Etat, 22
- En Nouvelle-Zélande, 18
- En Tasmanie, 22
- La Nouvelle-Zélande a l'inscription obligatoire, mais n'a pas le, 231
- En Australie 95 p. 100 des électeurs ont voté, contre 70 p. 100 lors de l'inauguration du, 231, 236
- Dans une grande mesure les arrondissements de scrutin fédéraux et régionaux ont à peu près la même superficie, 232
- En Australie, paraît rallier l'approbation générale des candidats et de la majorité du public, 235
- Inauguré à l'élection régionale de l'état de Queensland en 1915; en 1924 dans tout le Commonwealth, 244
- Diminue les frais, 249